① Je soussigné Philippe CHABOT, demeurant à 2 impasse de l'étang de Mollo Rouge, propriétaire des parcelles n° 418 et 722. Actuellement, un bâtiment à usage agricole occupe les 2 parcelles. Je souhaite que cette zone soit classée en UA. J'envisage un projet de construction style maison d'habitation plus un autre bâtiment agricole style box à chevaux. Le bâtiment présent devant serait quant à lui démonté ou modifié. Les parcelles sont déjà accessible à la voie publique et elles sont également desservies par les réseaux eau potable, EDF, Fibre. De plus, elles sont englobées dans l'agglomération de Rouzède.

Restant à votre disposition, recevez Madame, Monsieur mes Salutations distinguées.

Montbrun le 30 octobre 2026

Philippe CHABOT